

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Apostolat de la prière. — III Correspondance romaine. — IV Visite pastorale, 1911 (*suite*). — V L'ange des petits enfants de la première communion. — VI Médailles-scapulaires: Appendice. (*A suivre*). — VII Pour vous.

AU PRONE

Le dimanche, 3 septembre

On annonce :

La rentrée des élèves ;

Dans les dioc. de Montréal, de Valleyfield et de Joliette, la fête patronale du S. Nom de Marie. Dans les autres dioc., la solennité de la Nativité de Marie 30 août (ou du saint titulaire).

Note.—La neuvaine à Notre-Dame de Pitié commence le 2e vendredi avant la fête, cette année le 8 septembre (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 3 septembre

Hors des dioc. de Montréal, de Valleyfield et de Joliette :

Office du 13e dim. après la Pent., **semi-double**; 2e or. **A cunctis**; 3e or. au choix du célébrant; préf. de la Trinité.—Aux vêpres, suffr.

Dioc. de Montréal, de Valleyfield et de Joliette:

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles
 semi-publiques :*

Comme ci-dessus.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la solennité **anticipée** de la **Nativité de Marie**.

Messe comme le 8 septembre, **double de 2e cl.**; mém. du 13e dim.; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim.—Aux II vêpres, seule mém. du dim.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.